



Ce plan pourra subir des modifications de détail ou de cotations résultant des impératifs de construction ou de nouvelles normes techniques imposées par le code de la construction. Les surfaces et distributions sont données à titre indicatif, Les retombées, soffites, gaines, position exactes et dimension de gaines verticales, faux plafonds et canalisations ne sont pas figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Il est admis une tolérance de 5% par rapport à la surface habitable globale du logement et aux surfaces annexes et jardins. Les éléments de cuisine ne sont pas fournis. Ils sont représentés à titre indicatif pour indiquer les emplacements de prises de courants, arrivées ou d'évacuations d'eau.